



société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

Dans le cadre de l'exposition « Culture du bâti Fribourg 2018. Le concours, une valeur ajoutée », la SIA Coordination romande, en collaboration avec la SIA Fribourg, la commission SIA 142/143 et la plateforme *espazium*, vous convie à la conférence-débat

Le concours tient salon !

le jeudi 20 septembre 2018 à 18h30
BlueFactory, Halle grise, Passage du Cardinal 1, Fribourg

Seront réunis sur le podium, afin de débattre des bonnes pratiques en matière de concours et de mandats d'étude parallèles

schweizerischer
ingenieur-und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et architectes

società svizzera
degli ingegneri
ed architetti

swiss society
of engineers
and architects

- Gian Carlo Chiovè, architecte cantonal, Fribourg
- Vincent Ducrot, directeur des Transports publics fribourgeois
- Blaise Junod, architecte EPFL
- Colette Ruffieux-Chehab, architecte EPFL
- Fabrice Decroux, architecte EPFL, membre de la comm. SIA 142/143
- Cedric van der Poel, *espazium* (modération)

Le débat portera sur des exemples de mises en concurrence fribourgeois, sur la base des cinq règles SIA de la concurrence loyale.

A l'issue de la manifestation, un apéro dînatoire est offert par la SIA Coordination romande.

Nous nous réjouissons de vous accueillir sur le site de BlueFactory !

www.romandie.sia.ch

avenue de rumine 6
ch 1005 lausanne
t 41 021 646 34 21
f 41 021 647 19 24



CONFÉRENCES-DÉBATS LE CONCOURS TIENT SALON !

Une série de conférences-débats autour des bonnes pratiques en matière de concours et de mandats d'étude parallèles, sur la base des cinq règles de la concurrence loyale préconisées par la commission SIA 142/143

Un projet de la SIA Coordination romande, en collaboration avec la commission SIA 142/143, la plateforme espazium.ch et la revue TRACÉS

Programme détaillé sur www.romandie.sia.ch

sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

espazium 

Der Verlag für Baukultur
Les éditions pour la culture du bâti
Edizioni per la cultura della costruzione

RÈGLES DE CONCURRENCE LOYALE

Egalité de traitement et transparence

Elles font partie des principes de base des marchés publics. L'anonymat constitue le moyen le plus simple de garantir l'égalité de traitement des participants.

Mandat

L'adjudicateur propose un mandat. A défaut, le lauréat reçoit un dédommagement en plus de son prix.

Evaluation professionnelle et indépendante

La compétence professionnelle et l'indépendance sont des conditions essentielles à une évaluation objective. La majorité des membres du jury doit donc être composée de spécialistes, dont la moitié au moins doit être indépendante de l'adjudicateur.

Prix et mentions

Les prestations intellectuelles font l'objet de dédommagements. Un prix est décerné aux contributions arrivées en tête du concours.

Droits d'auteur

D'une manière générale, le droit d'auteur sur les projets reste propriété des participants. Une cession contrainte contredirait le principe de bonne foi.

